

La régie de l'eau entame d'importants travaux

Le conseil municipal de lundi soir a été le moment pour la régie de l'eau Cort'Acqua de présenter ses comptes administratifs et ses orientations pour cette année 2020.

« Après deux années d'exploitation, expose son directeur Jean-Marie Casanova, la station de forage-pompage de la nappe alluviale du Tavignanu a permis d'atteindre l'objectif fixé concernant la continuité du service durant les périodes de crue de la Restonica. »

Les Cortenais se souviennent tous des coupures d'eau qui intervenaient, à chaque fois que la rivière montait en crue. Depuis l'installation des forages dans le Tavignanu, ces coupures n'existent plus.

« En 2019, poursuit Jean-Marie Casanova, les forages ont remplacé la prise de la Restonica durant 37 jours. »

Cette année, la station va évoluer, avec « le lancement d'une étude pour l'ajout d'une réserve d'eau disponible plus importante ».

Concernant la réfection du réseau d'eau potable de la vieille ville - et après les travaux de l'avenue Jean-Nicoli en 2018 et 2019 - l'année 2020 verra les travaux commencer dans la rue du Colonel-Feracci et la rue Professeur-Santiaggi.

« Ce projet, détaille Jean-Marie Casanova, s'avère plus complexe que prévu du fait de l'obligation réglementaire de recherche d'amiante environnementale, qui nécessite la réalisation de plusieurs sondages et d'études des



Le conseil municipal a été amené à voter sur un certain nombre de délibérations.

IOSÉ MARTINETTI

sois, et également la mise en place d'un protocole contraignant sur les secteurs concernés. »

Les commissions constituées

Les canalisations de la route du Calvaire seront également remplacées cette année et d'autres projets seront lancés sur les trois années à venir pour une « amélioration du rendement du réseau et la modernisation du service ».

Ils englobent : le prolongement des réseaux de l'ancienne route d'Njaccio, l'achat du matériel nécessaire à la télé relèxe des compteurs et la mise en place de compteurs équipés sur le réseau, la modernisation des réservoirs

de la citadelle et du CPS ainsi que le remplacement des réseaux de la route du Fussadu.

Lundi soir, le conseil municipal a aussi été amené à voter sur un certain nombre de délibérations. Des sujets techniques qui participent de la mise en place de la nouvelle équipe aux manettes pour les six prochaines années.

Ainsi, les conseillers se sont prononcés sur les indemnités du maire et de ses adjoints, « qui s'adosent au Code général des collectivités territoriales ».

Ont également été désignés, les conseillers siégeant aux différentes commissions.

Elles concernent les finances et l'action économique, les sports et activités de loisirs, l'aménage-

ment et le développement durable, la culture et le patrimoine. Ainsi que ceux siégeant dans les différents conseils (CCAS, Caisse des Écoles, conseils d'administrations du collège et du lycée, syndicat mixte Chauffage urbain ou PNRG, etc.).

Xavier Poli a en outre proposé d'en créer une dédiée à la langue corse et composée de trois membres.

La constitution de la commission extra-municipale Action Cœur de Ville - Mobilité urbaine a pour sa part été décalée, le comité de pilotage de l'ORT (Opération de revitalisation de territoire) devant se réunir le 20 juillet prochain.

MORGANE QUILICHINI